



Flash infos CQNP

Le bulletin d'informations du Club Quad Nature Portneuf

Sommaire:

- Sentier sous les lignes électriques à Saint-Raymond
- La passerelle sur la rivière Portneuf
- Autoroute de sentiers quads
- Quad de neuf!
- Et plus encore...

DANS CE NUMÉRO :

Le sentier sous les lignes d'Hydro à St-Raymond	1
La passerelle sur la rivière Portneuf: les quadistes rouleront bientôt dessus.	2
Une autoroute de sentier s quad permanents: est-ce réalisable?	2
Quad Neuf...	3

LE SENTIER SOUS LES LIGNES D'HYDRO À ST-RAYMOND: LES TRAVAUX DÉBUTENT...

ENFIN. Oui, c'est une réalité. Les travaux de réfection du sentier Trans-Québec #60 situé sous les lignes d'Hydro-Québec à St-Raymond sont commencés depuis le 16 septembre dernier.

La plupart des quadistes qui ont circulé dans ce secteur au cours de la saison estivale ont sûrement constaté la condition difficile de l'état du sentier.

Les bris subis, après la fonte de la neige, par le passage de camion 4x4 dans ce secteur et les fréquentes averses de pluies de l'été ont contribué à la dégradation du sentier dans ce secteur.

De plus, tout l'investis-

sement effectué à l'été 2010 dans cette section de 1,7 kilomètre de sentier a été perdu.

Afin de remédier à cette situation, le CQNP a demandé conseil à des experts en excavation pour déterminer le type de tra-

voux à effectuer.

Toutes les personnes consultées recommandent la pose de cailloux de bonne dimension (4 à 12 pouces) dans les abords des trous de bouette, et ce, afin d'atteindre le fond et de stabiliser le sentier.

Ainsi, les travaux actuels visent à aménager, sur les abords de ces trous, un sentier quad de 12 pieds de largeur, et ce, afin de permettre une circulation convenable dans ce secteur.

Également, les travaux auront pour but d'adoucir la forte pente en direction ouest. En effet, quelques quadistes craignaient de circuler dans cette pente abrupte.



Le matériel lourd est sur place pour effectuer les travaux dans ce secteur sous les lignes d'Hydro-Québec du sentier TQ-60.

COÛT DES VIGNETTES 2012: AJUSTEMENT DU PRIX AU COÛT DE LA VIE...

Lors de la dernière Assemblée générale annuelle (AGA) de la Fédération Québécoise des Clubs Quads (FQCQ), les Clubs présents ont voté pour une légère augmentation du coût de la vignette 2012 et un ajustement automatique annuel au coût de la vie.

L'augmentation proposée correspond au taux d'inflation depuis la dernière hausse qui date d'il y a quelques années.

Comme nouveauté, il y aura une période de prévente qui permettra aux quadistes de se procurer leur vignette annuelle au même prix que celle de 2011.

De plus, les Clubs ont voté l'abolition de la vignette journalière ou quotidienne et de la vignette hebdomadaire, parce que celles-ci ne répondaient plus aux besoins des quadistes. Dorénavant, il y aura une

vignette valide pour 3 jours (72 heures).

Voici la nouvelle tarification qui sera en vigueur à compter du 15 octobre 2011:

- Prévente de la vignette annuelle à **160 \$** entre le 15 octobre et le 15 novembre;
- Vignette annuelle à **175 \$** entre le 16 novembre et le 14 avril;
- Vignette estivale à **115 \$** entre le 15 avril et le 31 octobre.

- Vignette 3 jours à 50 \$.

Pour profiter de la prévente lors du renouvellement par la poste, vous devez absolument poster votre lettre avant le 16 novembre. Le cachet de la poste faisant foi de la date limite de la prévente. Afin d'éviter des retards dans l'expédition de la nouvelle vignette 2012, il est recommandé de procéder tôt à votre renouvellement.

Les vignettes 2012 sont valides jusqu'au 31 octobre 2012.

LA PASSERELLE SUR LA RIVIÈRE PORTNEUF: LES QUADISTES ROULERONT DESSUS BIENTÔT...

Longtemps attendu, la passerelle sur la rivière Portneuf sera mise en service au tout début de la prochaine saison hivernale. Au moment d'écrire ces lignes, les travaux sont complétés à 99%. Seule la pose des arches aux extrémités de la passerelle reste à compléter.

Cette passerelle permettra de relier le sentier 4 saisons se terminant actuellement à Ville de Portneuf au sentier hivernal en direction de Neuville.

De plus, en 2012, les bénévoles du Club pourront se mettre à la tâche pour finale-

ment aménager le sentier 4 saisons qui se rendra à Donnacona et éventuellement à Neuville.



La passerelle sur la rivière Portneuf a 121 pieds de longueur et 14 pieds de largeur et elle permettra le pas-

sage des resurfaçuses utilisées pour l'entretien du sentier hivernal.

Rappelons que ce projet de passerelle a débuté en avril 2006. Plusieurs embûches se sont dressées au début du projet. Malgré les difficultés rencontrées, les bénévoles du projet n'ont pas abandonné l'idée d'y voir une passerelle s'ériger sur la rivière Portneuf.

D'ici le début de la saison hivernale, il est inutile de se rendre dans ce secteur pour aller voir cette passerelle. L'accès au sentier menant à celle-ci est interdit.

UNE AUTOROUTE DE SENTIERS QUAD PERMANENTS EN 2012: EST-CE RÉALISABLE...?

Le ministre délégué aux Transports du Québec, monsieur Norman MacMillan y croit.

À l'AGA 2011 de la FQCQ, le ministre est venu présenter, aux délégués des Clubs présents, sa vision d'une autoroute de sentier quad permanent, tout comme celle pour la motoneige.

Peu importe que ce soit l'activité du quad ou de la motoneige, le problème principal est la perte fréquente des droits de passage sur les terres privées.

Pour pallier à cette difficulté, le ministre délégué aux Transports préconise l'utilisation maximale des terres publiques.

Les grandes terres forestières publiques en sont le meilleur exemple. Mais, la plupart de ces terres publiques sont dans la couronne Nord-du-Québec.

Pour les Clubs situés plus au sud du Québec et/ou le long du Saint-Laurent, les difficultés ne seront pas résolues, car peu de terres publiques s'y retrouvent.

À cet égard, des ouvertures à l'accès à certaines terres publiques sont possibles, notamment celles appartenant au ministère des Transports du Québec.

Monsieur MacMillan a donné comme exemple l'utilisation d'emprise sous les lignes hydro-électriques et des berges des emprises des autoroutes, et ce, lorsque les conditions le permettent.

De plus, monsieur MacMillan a indiqué avoir exigé de toutes les Tables de concertation régionale sur les véhicules hors route (TCRVHR) d'identifier toutes les problématiques actuelles reliées aux sentiers Trans-Québec et d'en faire rapport d'ici l'automne 2011.

Également, des pistes de solutions à chacune de ces problématiques doivent être identifiées avec une évaluation des coûts.

Pour le Club Quad Nature Portneuf, ce fût un travail ardu d'identifier et d'énumérer ces problématiques, car notre territoire comporte 3 sentiers Trans-Québec, soit

les numéros 50, 60 et 65.

Toutes les sections des différents sentiers actuels ont été identifiées et catégorisées. Au niveau des terres privées, si le Club détient un droit de passage inférieur à une durée de 5 ans ferme, celui-ci était considéré comme à risque.

Comme le Club détient plus de 475 droits de passages différents, il est facile d'imaginer la tâche à accomplir...

Par la suite, pour chacune des sections identifiées, des visites dans les différents secteurs et l'examen de différentes cartes municipales ont été effectués, et ce, afin de trouver des voies de contournement menant en direction des terres publiques, et ce, qu'elles appartiennent au Gouvernement du Québec ou à des municipalités.

Pour l'évaluation des coûts, l'expérience d'aménagement de nouveaux sentiers dans le secteur centre et est du comté de Portneuf montre qu'il en coûte environ 10 000 \$ du kilomètre pour

aménager un sentier conforme aux normes actuelles.

Pour le sentier Trans-Québec #50, le Club a identifié 16 problématiques différentes entre les villes de Portneuf et Neuville. Du côté du sentier Trans-Québec #60, 15 problématiques ont été soulevées, et ce, entre les villes de Portneuf et Saint-Raymond ainsi que dans la Zec Batiscan-Neilson et la Réserve de Portneuf. Également, pour le futur sentier Trans-Québec #65 qui va relier le sentier Trans-Québec #60 dans la Zec Batiscan-Neilson jusqu'à l'Étape dans la Réserve faunique des Laurentides, c'est 3 problématiques qui ont été identifiées.

Pour les sentiers quads, le but à atteindre est d'avoir un sentier 4 saisons au niveau des sentiers Trans-Québec.



QUAD DE NEUF...DANS *PORTNEUF*

Renouvellement des vignettes, c'est démarré...

Dès maintenant, les quadistes peuvent renouveler leur vignette ou adhérer comme membre du Club Quad Nature Portneuf. Utilisez le formulaire à l'endos de cette page et transmettez-le par la poste dès maintenant.

Les vignettes 2012 seront transmises par la poste à compter du 20 octobre prochain. N'oubliez pas de dater votre chèque de la date de mise à la poste de votre formulaire. Pas de chèque post-daté.

De plus, pour profiter du rabais de 15 \$ applicable dans la période de la prévente, soit du 15 octobre au 15 novembre 2011, il faut absolument que le timbre de poste soit estampillé à une date comprise dans cette période.

Période de la chasse 2011...

Actuellement, la période de la chasse est en vigueur dans le secteur nord, soit la Zec Batiscaan-Neilson et la Réserve de Portneuf. Cette période s'étend du 6 septembre au 17 octobre.

Pour le secteur sud, le sentier entre les villes de Saint-Raymond et Portneuf sera fermé du 29 octobre au 7 novembre en raison de la période de la chasse au chevreuil. Le Club Quad Nature

Portneuf vous demande de ne pas circuler dans le sentier pendant cette période.

Nouveau site Internet...

Depuis 2 mois, le Club Quad Nature Portneuf a modernisé son site Internet. Dorénavant, il sera plus facile et rapide à mettre l'information destinée aux quadistes sur celui-ci. Si vous ne l'avez pas déjà fait, aller y faire une visite. Certaines sections sont encore en construction.

Déchets dans les sentiers...

Dernièrement, des bouteilles cassées et des déchets ont été ramassés dans le sentier. Il est demandé à tous de porter une attention particulière à cette situation désagréable.

Si vous apercevez des déchets, S.V.P. les ramasser même si ce ne sont pas les vôtres. Il en va du respect du propriétaire privé qui donne un droit de passage au Club pour vous permettre de circuler sur sa propriété.

À l'endroit où des bouteilles cassées ont été retrouvées, il faut s'estimer chanceux de s'en être aperçu avant le propriétaire privé, car ce droit de passage aurait été définitivement perdu de façon permanente.

Modification mineure au nom du Club...

Lors de l'AGA 2011 du Club en avril dernier, les membres présents ont adopté une résolution du Conseil d'administration à l'effet d'ajouter le mot Portneuf dans le nom du Club. Cet ajout vise à préciser la localisation géographique du Club.

Donc, depuis le 13 avril dernier, c'est le *Club Quad Nature Portneuf*.

Les travaux estivaux dans les sentiers en 2011...

Au cours de la saison estivale, quelques commentaires ont été reçus sur l'état des sentiers en général. Certains quadistes voudraient voir plus de travaux d'entretien, surtout entre les villes de Saint-Raymond et Portneuf.

En 2011, la priorité a été de terminer la passerelle sur la rivière Portneuf. Cette passerelle coûte cher et il fallait terminer cette année ce projet. L'an prochain, ce projet sera derrière nous et la priorité sera mise ailleurs dans le sentier.

De plus, la côte abrupte dans le secteur Granbois dans la Zec Batiscaan-Neilson a été réparée. Également, des travaux pour la future desserte vers Rivière-à-Pierre ont été exécutés. Présentement, il manque seulement l'autorisation finale du MTQ pour que le Club Quad Nature

Portneuf ouvre cette desserte de 12 kilomètres.

Entre les villes de Saint-Raymond et Sainte-Christine-d'Auvergne, des travaux de nivellement du sentier ont eu lieu au mois de juillet.

Tous ces travaux nécessitent de l'argent. Nous effectuons les travaux lorsque les argentés requis sont disponibles. En 2012, avec la légère hausse du coût de la vignette et l'augmentation de la subvention gouvernementale annuelle d'entretien, il devrait y avoir plus d'argent à mettre dans le sentier.

Dites-vous qu'au moins des travaux s'effectuent dans les sentiers du Club contrairement à d'autres endroits...

Suivez l'entretien hivernal des sentiers via GPS Plein Air...

Encore cette année, vous pourrez suivre l'évolution de l'entretien hivernal des sentiers du Club Quad Nature Portneuf. Rendez-vous sur Internet à l'adresse suivante:

http://www.gpspleinair.com/pleinair/carte_fqcc.html

pour connaître les sorties des resurfaceuses.

Prochain bulletin Flash Infos CQNP...

Le prochain bulletin sera publié en mars 2012.

Club Quad Nature Portneuf

136, rue Défense-Nationale
Saint-Raymond (Québec) G3L 4Y2

Pour nous joindre:

Boîte vocale: 418.873.7823

Courriel : info@clubquadnature.com

Retrouvez nous sur le WEB
www.clubquadnature.com



Les sentiers 4-saisons les plus près de la Ville de Québec.
« La nature à proximité »

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MEMBRES:

12/10/2011: Restaurant Paquet (Ville de Portneuf)

14/12/2011: Hôtel Roquemont (Saint-Raymond)

Prenez note que toutes les rencontres débutent à **19 h 30**

PROCHAINES ACTIVITÉS:

15/10/2011: Randonnée des couleurs 2011 (à confirmer)

05/11/2010: Randonnée « À la rencontre de l'hiver 2012 avec ADM SPORT »



Surveiller le site Internet pour plus d'informations sur les activités.



Club Quad Nature Portneuf
FORMULE D'ADHÉSION
ou de
RENOUVELLEMENT DE CARTE DE MEMBRE

WWW.CLUBQUADNATURE.COM

(S.V.P. compléter en lettres moulées)

IDENTIFICATION DU MEMBRE:

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____ App: _____

Ville: _____ Province: _____ Code Postal _____

Téléphone: (____) _____ - _____ Courriel: _____

Date de naissance: ____ / ____ / ____
jj mm aaaa

IDENTIFICATION DU QUAD:

Marque: _____ Modèle: _____ Année: _____

Cylindrée: _____ cc Numéro de plaque: _____ Province: _____

Série : _____

MODALITÉS DE PAIEMENT:

Pour effectuer votre paiement (carte de membre), envoyez un chèque ou un mandat-poste daté du jour de la date de la mise à la poste et payable à l'ordre du:

CLUB QUAD NATURE PORTNEUF

COÛT: Carte annuelle: **160 \$** (si posté avant le 15 novembre) valide jusqu'au 31 octobre 2012
175 \$ (si posté après le 16 novembre) valide jusqu'au 31 octobre 2012

NOTE: Retournez le formulaire complété par la poste à l'adresse mentionnée au bas de la page. Votre carte de membre vous sera retournée par la poste aussitôt le chèque encaissé et confirmé. Les premières expéditions par la poste des vignettes auront lieu après le 20 octobre 2011. La date de l'estampe postale sur l'enveloppe déterminera si la demande a été transmise pendant la période de prévente.
S.V.P., N'ENVOYEZ AUCUN ARGENT COMPTANT PAR LA POSTE.

IMPORTANT

Pour tout renouvellement par la poste, vous devez lire l'information suivante et signer au bas du formulaire.

RENONCIATION

Sachant que l'activité récréative du QUAD représente en lui-même des risques de blessures corporelles et de dommages à des propriétés, le membre renonce, par la présente, en son nom et celui de ses héritiers, ayant droit, exécuteurs et administrateurs, à poursuivre pour toujours la Fédération québécoise des Clubs Quads (FQCQ) et ses clubs affiliés.

RÈGLEMENTS INTERNES

1. Les membres du Club doivent posséder des véhicules en règle et dûment immatriculés.
2. La Fédération se réserve le droit, avec l'accord du Club, de refuser ou d'expulser tout membre qui, pour des raisons graves, porterait atteinte à la crédibilité de la FQCQ ou du Club, et il en résultera l'annulation et la perte de son statut de membre sans remboursement.
3. Toute demande d'adhésion ou de renouvellement est non-remboursable.

SIGNATURE

Membre: _____
(signature)

Date: ____ / ____ / ____
jour mois année

Retournez ce formulaire dûment rempli à:

CLUB QUAD NATURE PORTNEUF
136, rue Défense-Nationale
St-Raymond (Québec) G3L 4Y2